RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 01416
Numéro SIREN : 801 679 614
Nom ou dénomination : ABOLIS BIOTECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2022 sous le numéro de dépôt 23850

Abolis Biotechnologies
Société par actions simplifiée au capital social de 15.300 euros
Siège social : 5, rue Henri Desbruères EVRY – 91000 EVRY COURCOURONNES
801 679 614 RCS Evry
(la « **Société** »)

EXTRAIT DE PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 JUIN 2022

[…]

CINQUIEME RESOLUTION
(Nomination d'une Directrice Générale de la Société)

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de Directrice Générale de la Société à compter de ce jour, et ce, pour une durée allant jusqu'à l'assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes clos le 31 décembre 2031, Madame Valérie Brunel, née le 9 février 1970 à Toulouse (31) domiciliée au 7 rue de la Faïencerie à Rubelles (77950).

L'Assemblée Générale décide de ne pas allouer de rémunération à la Directrice Générale au titre de ses fonctions, et décide que cette dernière représente la Société et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans les limites de son objet social et des statuts de la Société.

Madame Valérie Brunel déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et ne faire l'objet d'aucune incapacité lui interdisant l'exercice des fonctions de Directrice Générale de la Société.

La Directrice Générale pourra obtenir le remboursement sur justificatif des dépenses effectuées dans le cadre de ses fonctions.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par les associés.

[…]

DIXIEME RESOLUTION
(Pouvoir pour l'accomplissement des formalités)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par les associés.

****

[…]

Le présent extrait de procès-verbal sera signé par le Président dans le cadre du processus de signature électronique (conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil) par l'Autorité de Certification « YOUSIGN SAS – SIGN2 CA », les certificats de la chaine de certification étant disponibles à l'adresse suivante https ://yousign.fr/fr/public/document.

_____

« Extrait Certifié Conforme par le Président »
Cyrille Pauthenier